Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2023 : Polynésie française, juin 2023

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2023 « Polynésie française », juin. Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Exercice 1 – Histoire : Berlin, ville-symbole de la guerre froide

Question 1

1945 : bataille de Berlin et défaite de l'Allemagne nazie ; la ville est en ruines et, à la fin de la guerre, les vainqueurs la divisent en quatre secteurs d'occupation (soviétique, américain, britannique, français). 1948 : blocus de Berlin-Ouest par les Soviétiques, qui coupent les routes et les voies ferrées ; les Occidentaux ravitaillent la ville par un pont aérien. 1961 : construction du Mur de Berlin dans la nuit du 12 au 13 août, par la RDA, pour empêcher les Allemands de l'Est de fuir vers l'Ouest. 1989 : chute du Mur de Berlin (9 novembre), qui ouvre la voie à la réunification allemande en 1990.

Question 2

L'auteur désigne le Mur de Berlin comme le « mur de la honte », mais aussi comme un « barrage » (de barbelés et de parpaings) et comme une « muraille ».

Question 3

Plusieurs éléments au choix : un mur de barbelés et de parpaings enferme les habitants, qui ne peuvent pas librement passer à l'Ouest ; ils tentent de s'enfuir au péril de leur vie (sauts par les fenêtres, fuite devant une locomotive) ; la police populaire de la RDA peut leur tirer dessus ; le Mur a coûté la vie à plus de cent soixante Berlinois de l'Est. Le document 2 confirme qu'il n'y avait pas de liberté politique : en 1989, le Parti communiste annonce seulement alors des élections « libres, universelles et secrètes », ce qui montre qu'elles ne l'étaient pas jusque-là.

Question 4

En août 1961, les Berlinois gardent leur sang-froid et ne cèdent pas à la panique, car ils ont déjà connu la guerre et le blocus ; mais beaucoup d'Allemands de l'Est tentent de s'enfuir avant la fermeture du Mur, car ils refusent de vivre séparés de l'Ouest et privés de liberté. En novembre 1989, à la chute du Mur, ils réagissent par la joie et la fête : la une de Libération montre une foule qui escalade le Mur et « n'en finit plus de fêter la fin du Mur ». Ils profitent des brèches ouvertes pour passer d'un côté à l'autre de la ville : le Mur est devenu le symbole de la fin de la division.

Question 5

Berlin est une ville-symbole de la guerre froide pour plusieurs raisons. Après 1945, la ville, située au cœur de la zone d'occupation soviétique, se divise en quatre secteurs puis en deux parties : Berlin-Ouest, qui appartient au monde occidental (capitalisme, démocratie), et Berlin-Est, capitale de la RDA (communisme, parti unique). Elle est le lieu de crises majeures entre l'Est et l'Ouest : le blocus de 1948-1949 et le pont aérien, puis la construction du Mur en 1961.

Le Mur, qui sépare des familles et que beaucoup de personnes ont tenté de franchir, incarne la division du monde en deux blocs, l'un dirigé par les États-Unis, l'autre par l'URSS, et l'opposition entre démocratie et régime autoritaire. Enfin, sa chute en 1989 marque la fin de la guerre froide, et la réunification allemande en 1990 précède l'effondrement de l'URSS en 1991.

Exercice 2 – Géographie : les territoires ultramarins

1 – Développement construit

Les territoires ultramarins français se répartissent dans les océans Atlantique, Pacifique et Indien (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie…). Ils offrent à la France un vaste espace maritime, mais ils rencontrent des contraintes spécifiques et on les aménage pour les valoriser.

Des contraintes à surmonter

Les territoires ultramarins subissent d'abord des contraintes géographiques. Ils sont éloignés de la métropole et très dispersés : la Polynésie française, au milieu du Pacifique, est à plus de quinze mille kilomètres de Paris, ce qui rend les transports longs et coûteux. Beaucoup sont des îles de petite taille, avec un marché local étroit. La Guyane, elle, est en grande partie couverte par la forêt équatoriale, avec peu de routes : une partie de son territoire est difficile d'accès. Ces territoires subissent également des risques naturels : cyclones, séismes, éruptions volcaniques (La Réunion, Antilles), tsunamis et montée du niveau de la mer.

Ils connaissent aussi des contraintes économiques et sociales : un niveau de vie plus bas qu'en métropole, un taux de chômage plus fort (surtout chez les jeunes), des prix élevés car beaucoup de produits sont importés, une dépendance à quelques activités (agriculture d'exportation, tourisme), et une forte croissance de la population dans certains territoires comme la Guyane ou Mayotte.

Des atouts à valoriser

Des aménagements permettent de les valoriser. L'État et les collectivités ont développé les infrastructures : ports, aéroports internationaux, routes, réseaux numériques. Le tourisme est une ressource majeure (lagons de Polynésie, plages des Antilles, volcan et cirques de La Réunion), accompagné de la protection de l'environnement (parc national de La Réunion). La Guyane accueille le centre spatial de Kourou, d'où partent les fusées européennes, qui donne à la France une place dans la conquête spatiale. Les territoires ultramarins valorisent aussi la pêche, la perle noire de Polynésie ou la canne à sucre de La Réunion, et développent les énergies renouvelables. Leur présence donne enfin à la France une immense zone économique exclusive, l'une des plus vastes du monde, riche en ressources.

Pour conclure, les territoires ultramarins sont des atouts pour la France mais doivent surmonter

l'éloignement, l'isolement et les risques naturels ; les aménagements, appuyés sur l'aide de l'État et de l'Europe, cherchent à réduire les inégalités avec la métropole et à développer leurs ressources.

2 – Annexe : carte à compléter

- Lignes des océans : écrire « océan Atlantique » sur la ligne placée dans l'Atlantique, à l'ouest de l'Afrique, et « océan Pacifique » sur la ligne placée à droite de la carte, à l'est de l'Asie.
- Cadres : « Saint-Pierre-et-Miquelon » dans le cadre en haut, au sud-est du Canada (côte de Terre-Neuve) ; « La Guyane » dans le cadre situé à côté de la côte nord-est de l'Amérique du Sud ; « La Polynésie française » dans le cadre situé à gauche, dans l'océan Pacifique ; « La Réunion » dans le cadre situé à droite de l'Afrique, dans l'océan Indien, à l'est de Madagascar.
- Statut de la Polynésie française : collectivité d'outre-mer (COM) disposant d'une large autonomie, dite aussi « pays d'outre-mer ».

Exercice 3 – EMC : construire une culture civique

Question 1

Un cadet de la sécurité civile est un élève de collège qui suit une formation aux gestes de premiers secours et à la prévention des risques, pour apprendre à réagir en cas d'accident ou de catastrophe et pouvoir aider les secours. Il participe ainsi à la sécurité civile, qui est l'affaire de tous.

Question 2

Les cadets reçoivent une formation aux gestes de premiers secours (attestation PSC1, « Prévention et secours civiques de niveau 1 ») et une formation aux risques incendie (manipuler des extincteurs, dérouler des tuyaux). Ils apprennent aussi à transporter une victime sur une civière et à réagir en cas d'accident, de catastrophe naturelle comme un tsunami, ou d'acte terroriste.

Question 3

Les filles suivent la même formation que les garçons et sont nombreuses dans l'effectif : cela montre l'égalité entre filles et garçons. Le major des pompiers les félicite (« Sans les femmes on ne peut rien faire ! ») et reconnaît leur caractère. Joséphine et Agathe se destinent à des métiers de la sécurité (infirmière, gendarmerie) : filles et garçons ont les mêmes chances et les mêmes droits d'accéder à ces métiers.

Question 4

La formation participe à la formation citoyenne : elle développe le sens de la responsabilité, de la solidarité et de l'engagement au service des autres, dans l'esprit de la loi de 2004 selon laquelle « la sécurité civile est l'affaire de tous ». Les élèves apprennent à protéger les habitants de leur île en cas de crise, ce qui construit une culture du risque. Elle aide aussi à construire un projet d'orientation : en découvrant le métier de pompier, les gestes d'infirmier ou le travail de la gendarmerie, certains élèves veulent s'orienter vers ces métiers et pourraient même intégrer les équipes d'intervention plus tard.

Question 5

Modèle de lettre (sans nom ni signature) : « Madame, Monsieur, je souhaite faire partie de la section « Cadets de la sécurité civile » de notre collège. Je suis attiré(e) par l'idée de pouvoir aider mes camarades et les habitants en cas d'accident ou de danger, et je trouve important que chacun sache faire les bons gestes. Je voudrais apprendre à utiliser un extincteur et à porter secours à une personne en difficulté. Cette formation me permettra aussi de me responsabiliser, de travailler en équipe et de découvrir des métiers comme ceux de pompier, d'infirmier ou de gendarme, qui m'intéressent pour mon orientation. Je suis sérieux(se), motivé(e) et prêt(e) à m'investir toute l'année, avec les garçons comme avec les filles, car la sécurité est l'affaire de tous. Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande. »

Conseils pour le jour J

- Pour une question sur des dates citées, donnez pour chacune l'événement précis et son lieu, avec un court complément.
- Utilisez les mots du document (« mur de la honte », « barrage », « muraille ») lorsque la question demande de relever une désignation.
- Dans le développement construit, séparez clairement les contraintes et les aménagements, avec un exemple pour chacun.
- Sur la carte, écrivez lisiblement et placez chaque nom dans le bon cadre ; relisez la consigne sur le statut.
- En EMC, nommez la valeur (égalité, solidarité) et appuyez-vous sur une phrase du document.